

Image not found or type unknown



Obligation de déplacement ?

Par **tad**, le **08/11/2008** à **13:01**

Je travail pour la société INEO SUEZ société du BTP avec un contrat d'ouvrier LOCAL depuis une vingtaine d'années. J'ai évolué et suis maintenant technicien principal ETAM mais n'ai pas signé d'autre contrat. rnrnMa question: l'employeur peut-il m'obliger à m'envoyer en mission nécessitant un déplacement loin de mon domicile ou une mutation?rnrnY a t'il un kilométrage inhérent à mon contrat LOCAL ?.rnrnSi je refuse un déplacement qu'est ce que je risque ?